

Image not found or type unknown



Avenant contrat construction

Par **marie**, le **21/03/2009** à **08:42**

Bonjour,rrn
un constructeur de maison individuel a t'il le droit de refuser de signer et de réaliser un avenant que nous avons accepté?
rrn
Nous avons un contrat de construction pour une maison et l'avenant concerne un terrasse. Le constructeur refuse de la réaliser car il dit s'être trompé dans le prix.
rrn
Merci pour votre réponse.
rrn
marie